

Edito du Maire

En ce début d'année, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé, d'ambition et de réussite pour 2016. Que chacun de vos projets aboutissent, que chacun d'entre vous puisse accéder au monde du travail et pour les plus jeunes, à chacun je souhaite la réussite scolaire. L'équipe municipale souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune.

Notre conseil a connu un changement par le départ de Madame Sandrine Avenel qui est remplacée par Monsieur Jean-Claude Siméon, que nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous.

Je tiens tout particulièrement à remercier les associations de Hauville et soutenir leurs projets dans la mesure de nos possibilités, même si le contexte économique, social et financier est difficile suite aux décisions gouvernementales.

Je tiens également à saluer nos deux commerçants qui, malgré une conjoncture difficile, font tout pour que Hauville reste un bourg rural animé, pratique et attractif. (Merci à eux)

Pour conclure, je souhaiterais vous parler de l'association nouvelle « ROUMOIS TERRES VIVANTES EN NORMANDIE », qui regroupe l'association du Moulin de Pierre, La Maison du Lin, Le Four à Pain, La Chaumière aux Orties, Le Musée du Sabot et le Jardin des herbes sauvages. Ce regroupement a permis de rendre nos sites plus forts et plus performants.

Nous comptons sur la participation de tous, ainsi vous trouverez un bulletin d'adhésion dans notre HAU'VILLAGE. Notre moulin est une vitrine extraordinaire sur toute la région de Normandie car il est actuellement le dernier en état de marche.

Bien Amicalement

Votre Maire
Guillaume QUESNEY

Nos jeunes sur scène

Cette fois ci ce sont les enfants qui sont à l'honneur, avec une adaptation de Blanche Neige.



Les parents et le public félicitent cette jeune troupe et remercient François Grandou pour ce joli cadeau de Noël.

Cérémonie des vœux 2016

Le dimanche 15 janvier 2016, les Hauvillais se sont retrouvés à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux de Monsieur le Maire.

Une belle table fleurie et appétissante accueillait les habitants.

C'est en présence des élus locaux que Guillaume Quesney prit la parole.

Il a tout particulièrement remercié le théâtre de Hauville et sa troupe pour leurs spectacles et la mise en place d'un club théâtre avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), le pôle des savoirs pour ses nombreuses activités qui ont rythmé la vie du village tout au long de l'année 2015, les bénévoles du jardin pédagogique toujours aussi actifs, les parents d'élèves motivés, le club de l'amitié, les frères de la charité, la bibliothèque et ses bénévoles... C'est à un village vivant et actif que Monsieur le Maire s'est adressé :

« Nous avons besoin de toute cette bonne humeur pour agir en 2016 ! (...) Nous abordons cette nouvelle année avec l'enthousiasme des gens qui aiment la vie, avec la volonté d'être toujours plus et mieux au service des Hauvillaises et des Hauvillais. »

Monsieur le Maire poursuit son discours en listant les projets en cours ou à venir pour 2016 : l'enfouissement de la ligne électrique de l'éclairage public et de l'ensemble des réseaux téléphoniques sur la route de la Haye Aubrée, la voirie de la rue Adam va être entièrement refaite sur 1,8 km, la rénovation du parc de jeux effectuée par la ComCom, et les 3 éco musées de la région qui forment depuis peu une même association qui porte le nom de « Roumois, Terre vivante en Normandie ». C'est en citant Michel Colucci dit Coluche que Monsieur le Maire invita les convives à partager le verre de l'amitié : « Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser... »



Marie Michaud



Ralentissement de la circulation dans le centre bourg

Vous avez tous remarqué la mise en place d'une nouvelle signalisation routière dans la traversée du bourg. Enfin ! diront certains !

Après avoir beaucoup écouté les souhaits des uns et des autres, après en avoir longuement débattu au sein du conseil, nous avons mis en place ce qui nous semblait être le meilleur compromis pour le moindre coût.

Durant la durée de l'expérimentation, il nous serait agréable de recevoir en mairie vos observations, négatives ou positives, afin de parfaire le dispositif si cela s'avérait possible.

Merci d'avance

Alain Madonna.



Projet de sécurisation du centre bourg... C'est parti pour 5 mois de **test !**

Au moment où j'écris, voici le 2ème arrêté temporaire du maire réglementant la circulation dans le bourg. A la parution du journal un autre arrêté pourrait être en vigueur !!!!!

Cet arrêté est « temporaire », c'est-à-dire que le maire peut le modifier, ainsi que la réglementation de circulation s'y rapportant durant les 5 mois de test.

Soyez donc très vigilant en traversant le bourg, la circulation peut être différente d'un jour à l'autre ; des changements peuvent intervenir entre le matin et le soir.

Afin de sécuriser la circulation dans le centre du bourg nous recherchons les points « stratégiques » pour des stops, cédez le passage ou ralentisseurs. Attention aux priorités à droite qui reviennent partout dans le centre bourg, jusqu'à la rue Demoiselle. Attention au stop au carrefour D90 -route du Landin- rue Au Gué.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'explications.

Et surtout restez prudents, les stops ou la priorité réglementent la circulation et les assurances, mais n'évitent pas les accidents.

Restons vigilants et courtois, nous gagnerons du temps et protégerons nos familles et amis.

Mairie de Hauville
27350

tél.: 02 32 57 32 03

Département de l'Eure
Arrondissement de Bernay
Canton de Bourg-Achard

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE

Portant réglementation de la circulation sur la RD 90 dans toute la traverse d'agglomération.

Commune de Hauville

Monsieur le Maire de Hauville

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2213.1,
Vu le code de la route et notamment les articles R.415-5-6 et R.411-25,
Vu l'arrêté interministériel du 24/11/1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre I troisième partie, signalisation de priorité et quatrième partie, signalisation de prescription,

Considérant que pour assurer la sécurité, il y a lieu de réglementer la circulation sur la RD 90 dans la traversée de l'agglomération, pour la période du 02 mars au 30 juin 2016 à titre expérimental.

ARRETE

article 1 : le régime de priorité à droite s'appliquera sur la route départementale n° 90, dans toute la traverse de l'agglomération, c'est à dire route de Routot, Place de l'Eglise et route du Landin.

article 2 : Les usagers de la route départementale n° 90 en provenance de la route du Landin, seront tenus de marquer l'arrêt et de céder le passage aux usagers de la rue du Gué.

article 3 : Un régime de sens prioritaire par panneaux de type B15 / C 18 sera mis en place :
- sur la route départementale n° 90 route de Routot, avec priorité aux usagers venant de la Place de l'Eglise.
- sur la route départementale n° 90 Place de l'Eglise, avec priorité aux usagers venant de la route du Landin.

article 4 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière livre I troisième partie, signalisation de priorité et quatrième partie, signalisation de prescription, sera mise en place par le service des Routes et des Transports de l'agence routière départementale de Beuzeville.

article 5 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation, elles annulent et remplacent à titre temporaire toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 6 : Mr. Le Maire de Hauville,
Mr. Le Commandant de Brigade de Gendarmerie,
Mr. Le Directeur des Routes et des Transports, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont l'ampliation sera envoyée à
Mr. Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Fait à Hauville, le 02 mars 2016



Maire,
Guillaume QUESNEY

Annaïk Bréant

Dernières nouvelles des Freyers

Ce dépôt est définitivement fermé. Il sera nettoyé et clos avec une clôture de chantier de 2m de haut, le temps pour une haie bocagère naturelle d'être plantée et de pousser.

Tous vos déchets verts doivent être portés soit à la déchetterie de Bourg Achard soit au méthaniseur de Michel Dezellus à Honguemare-Guenouville

Annaïk Bréant

Un nouveau conseiller

Sandrine AVENEL a dû quitter notre commune. Elle a beaucoup travaillé pendant son mandat particulièrement pour le confort de vos enfants. Elle était responsable de la commission enfance. Elle a travaillé avec l'équipe à la mise en place de la proposition d'heure d'études après la classe, de la garderie du mercredi et de l'organisation des premières élections du conseil municipal junior. Son organisation, l'animation de la commission, son travail avec les maîtres et les parents d'élèves, sa gentillesse ont été très appréciés de tous.

Nous les remercions, elle et toute sa famille, pour le service rendu aux habitants. Nous leur souhaitons une bonne installation et autant de bons moments à vivre en Ardèche.

La loi prévoit le remplacement d'un conseiller qui démissionne. Dans les communes de plus de 1000 habitants, après que la démission ait été déposée auprès du maire et que le préfet en soit informé, le candidat qui suivait sur la même liste se voit proposer de rejoindre le conseil municipal.

C'est avec joie que nous accueillons donc parmi nous Jean Claude Siméon. Vous le connaissez bien, il n'a pas attendu d'être élu pour proposer son service au village. Vous l'avez souvent vu au jardin pédagogique expliquant avec joie aux enfants comment soigner un arbre fruitier. Il a le souci de la nature et de l'environnement. Il est très attaché à ce que notre village soit un lieu agréable pour tous et que soit préservé son caractère rural. Il souhaite que les jeunes y trouvent leur place. Bienvenue dans notre équipe, Jean Claude !

Pour le conseil municipal,
Anne de Vaublanc

Réfection de l'aire de Jeux

Vous l'avez sans doute remarqué, l'aire de jeux est en cours de réhabilitation. Si le terrain appartient à la commune, l'aire de jeux est la propriété de la Communauté de Communes du Roumois Nord, suite à un contrat signé il y a plusieurs mandats.

Elle n'avait pas été réhabilitée depuis longtemps et certains jeux étaient abîmés. M Quesney a pris plusieurs photos et a déposé un dossier auprès de la CCRN pour signaler le mauvais état des jeux. La nouvelle responsable a fait venir un organisme de contrôle et il a été demandé qu'un certain nombre d'éléments soient changés. Le Skate Park a dû être démonté. Des personnes en faisaient un mauvais usage avec des mobylettes et la responsabilité en cas d'accident étant celle du Président de la CCRN, il a décidé de ne pas le réinstaller.

Mme Camier et moi-même avons été reçues par la responsable de la CCRN pour discuter des nouveaux aménagements. Le contrat entre la CCRN et la commune prévoyait une aire de jeux pour les enfants jusqu'à 12 ans. Il a donc été voté par le conseil de la CCRN le remplacement des jeux pour cette tranche d'âge. De nouveaux jeux sont déjà arrivés pour les petits, prochainement d'autres vont être installés notamment une araignée.

Les ados et les adultes ne sont pas oubliés ... Le conseil réfléchit à d'autres aménagements qui pourraient voir le jour sur le reste du terrain pour le plaisir d'un plus grand nombre.

Anne de Vaublanc

RAPPEL :

Les dates des conseils municipaux sont fixées et affichées sur le panneau à cet effet. Mais si vous ne pouvez pas vous déplacer, le conseil vous rappelle que vous pouvez trouver les dates et les comptes rendus des réunions sur le site de la commune : www.hauville27.fr

Par ailleurs, vous y trouverez tout un tas d'informations concernant la vie du village : les rendez-vous des associations, l'état civil... etc. N'hésitez pas à le consulter !

Vous pouvez également avoir besoin de contacter ou de consulter les aides du département. De même il existe un site internet : www.eure-en-ligne.fr qui vous permettra d'avoir des informations dans tous les domaines de compétence du département.

F.N.C.P.G. - C.A.T.M.

Association des Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, T.O.E. et Veuves de l'Eure.

Un nouveau bureau a été élu suite à l'assemblée générale tenue le 22 février 2016 :

Président : Mr GODEFROY Bernard
 Vice-présidente - Mme ANNOOT
 Secrétaire - Mr PERDRIX
 Trésorière - Mme DUPONT



Les Anciens combattants remercient les habitants de HAUVILLE pour l'accueil reçu et leur générosité lors de la vente des calendriers en fin d'année 2015.

Dates 2016 à retenir :

Dimanche 8 mai - dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts suivi d'un repas

Vendredi 11 novembre 2016 - dépôts d'une gerbe aux monuments aux morts.

François Gervais

ASSOCIATION DE LA PETANQUE - CLUB DES BOULES :

Suite à la dernière assemblée générale, pas de changement au niveau des responsables.

Deux nouveaux membres adhérents dans le bureau :

Mr PRUNIER et Mr MIROIR Philippe.

Activités 2016

2 avril 14 mai 4 juin 3 septembre - concours en doublettes

1er octobre - concours tête à tête

Le club vous attend nombreux sur le terrain de pétanque à partir de 14 heures

François Gervais

Un nouveau journal ?

Votre journal vient d'arriver et vous êtes étonnés...

Est-ce bien le Hau'village ? La qualité du papier a changé !

Les conseillers municipaux, dans un esprit civique, vous proposent à partir de ce numéro un journal sur papier recyclé.

Il n'est ni plus, ni moins cher... mais il est plus écologique et nous aide à participer à l'effort commun pour préserver les ressources naturelles.

Nous savons que vous lui ferez toujours bon accueil, merci de votre fidélité !

**Pour le conseil municipal et le comité de rédaction,
 Anne de Vaublanc**

État civil 2015**MARIAGE**

Tous nos vœux de bonheur pour
Eric Bourlier et Céline Adam,
David Lesueur et Christelle Morin
Jean-François Lecoq et Ingrid Delamare,

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à
Judith LEJEUNE, Adam GODEFROY,
Olivia LAVICE, Nathanaël CHAMP,
Hugo THOREL, Jade BOUYER,
Alice HELIN, Hélori VILLAMAUX,
Raphaël PAUMIER, Faustine EDDE,
Cloé DUVAL



DECES

Toutes nos condoléances pour les familles de :

Mr AUBE Michel, Mr BENETIER Jean-Claude, Mr CORDIER Cédric, Mr COSTE Claude
Mme DELAUNE Denise (veuve LAMMENS), Mme DOUYERE Thérèse (épouse LEMARCHAND)
Mr GREGORIO Humberto, Mr LEMARCHAND Roland, Mr LEROY Robert, Mr MAUPOINT Gaston
Mr MAUPOINT Laurent, Mme MOTTE Simone (épouse LEDAIN),
Mme PERDRIX Mauricette (veuve BREVAL), Mr THONNEL Francis

Le pôle des savoirs organise pour vous :

Le défi du moulin aura lieu dimanche 10 avril au matin, départ au parc de jeu.

Un parcours avec obstacles et activités ludiques sans classement, pour le plaisir de se dépasser.

L'inscription se fera sur le site de l'association poledesavoirs.wordpress.com ou sur place : 5 € par binôme.

Cette année le parcours sera sans vélo mais à pied et à son rythme pour environ 5km.

Un parcours plus facile est prévu pour les moins de 12 ans.

Remise de lots, vente de boissons et de gâteaux au profit de l'association

Le troc plantes se déroulera le dimanche 1er mai devant l'église.

Vous pourrez échanger vos boutures, vos plantes, vos graines ...mais aussi partager vos expériences et vos astuces.

Dès maintenant préparez les pots, divisez les vivaces, semez les graines...et étiquetez pour un meilleur repérage des variétés.

Participation gratuite. Pour ceux qui n'ont rien à troquer l'association propose des tickets.

Inscriptions et informations sur le site poledesavoirs.wordpress.com ou sur place.

Un barbecue sera à votre disposition sur place, vous n'aurez plus qu'à apporter vos grillades.

Jeux et surprises pour tous !

Concours de maisons fleuries

La commune de Hauville organise ce concours pour permettre aux habitants de prendre une part active à l'embellissement de leur cadre de vie. Nous invitons les habitants qui le souhaitent à fleurir leurs jardins, terrasses et balcons.

Inscriptions à retourner obligatoirement en mairie avant le 19 mai pour le passage des jurys.

Règlement complet en mairie ou sur le site www.hauville27.fr

Participation gratuite. Le fleurissement doit être visible de la rue. Les appréciations portent sur la présentation, la diversité, l'organisation, le respect de l'environnement, l'aspect général.

Et toujours, les activités organisées par le pôle des savoirs : randonnée, jogging, couture, tricot, cuisine...

Benoît Versavel

Le pôle des savoirs propose à quiconque est intéressé de **découvrir l'art et la manière de restaurer un mur en moellons de silex monté à la chaux.**

Cela pourrait se dérouler autour du mur du cimetière, le samedi matin dès le retour des beaux jours. Que tous les candidats même inexpérimentés, se fassent connaître auprès du secrétariat de mairie ! Nous en avons besoin pour organiser le travail.

Alain Madonna

Les amis de l'orgue et de l'église.

Notez dès à présent notre prochain concert en l'église de Hauville Dimanche 3 avril à 17h.

Mande FERET et Ludovic PASSAVANT nous proposeront une conversation entre violon et violoncelle autour des œuvres de Maurice Ravel, Zoltan Kodaly, Karol Beffa, Bohuslav Martinu et Reingold Glière

Deux autres concerts suivront avant l'été.

Alain Madonna

Le 24 janvier « La bière était fraîche » à Hauville



Et le public nombreux.

Événement à la bibliothèque :

GRATUITÉ à partir de janvier 2016....

En effet, depuis sa création en 1998 nous en parlions...sans oser faire le pas.

Cependant, la culture est ouverte à tous et la lecture en fait partie. Nous nous devons d'en faciliter l'accès.

Les récentes médiathèques alentour l'ont mis en œuvre.

Alors, voilà, grande nouvelle : l'adhésion à notre bibliothèque municipale de Hauville est gratuite !!

Six familles se sont déjà inscrites, alors n'hésitez plus. Venez nous rejoindre

du *Lundi 15h30-17h00*

Mardi 15h30-17h00

Mercredi 11h00-12h15

Jeudi 15h30-17h00

Vendredi 15h30-18h00

Samedi 1h00-12h15

Pendant les congés scolaires, les permanences des mercredis et samedis sont maintenues

Notre blog : <http://1001-feuilles-de-brotonne.eklablog.com>

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/1001-feuilles-de-brotonne-369740706553708/>

Notre agenda : *Expo herbier : du 28 Mars au 24 avril*

Troc plantes et grainothèque : 1er mai

Troc livres : 4 juin kermesse de l'école

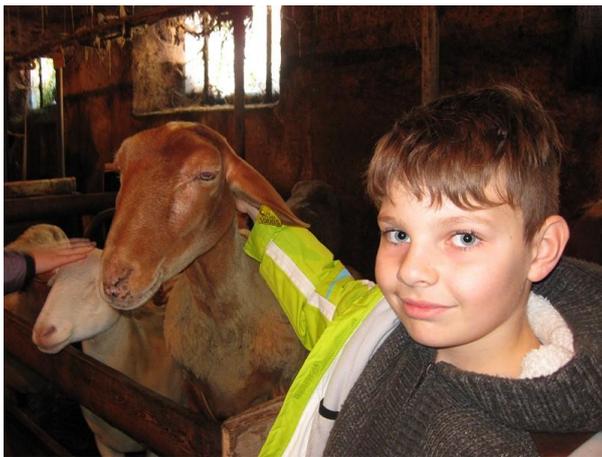
Et les animations habituelles : lectures libres, lectures bébés, animations école et animations village...



Monique Gaillard

Classe de Neige

Les enfants de la classe de CM2 ont profité de la neige et du soleil, juste quelques flocons à l'arrivée. Au bout de deux jours les novices partaient vers les cimes pendant que les aguerris dévalaient les pistes. Les enfants ont pu voir les statues de glace et assister à l'édification des statues de neige, un concours international reconnu. Les enfants ont du reste pris part au vote. Les dix jours sont passés bien vite, il reste les souvenirs et les photos.



Francine Coradello

Club de l'Amitié

"Le club de l'amitié remercie Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux du prêt de la salle pour ses activités. Le club remercie également les habitants de l'accueil qui lui a été réservé lors de son passage en fin d'année 2015.

Activités 2016 programmées :

15 mars - sortie à Saint Gatien. Il reste des places disponibles si vous souhaitez y participer

3 mai - Paella

14 juin - repas vente, ouvert à tous à partir de 9 heures

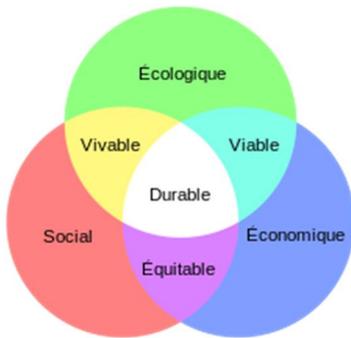
Le club de l'amitié est ouvert à toutes et tous sans limite d'âge, vous êtes bienvenus.

La Présidente remercie les membres du bureau pour l'aide apportée pendant l'année ainsi que toutes les personnes du club pour la confection de gâteaux et de crêpes

La Présidente, Monique Masson

EcHau'Village

Voici une nouvelle rubrique dans votre journal : *EcHau'Village*. Dans cette rubrique, qui sera dans chaque nouveau numéro, vous pourrez retrouver des informations liées au développement durable et à l'éco-citoyenneté. Tout d'abord, deux définitions :



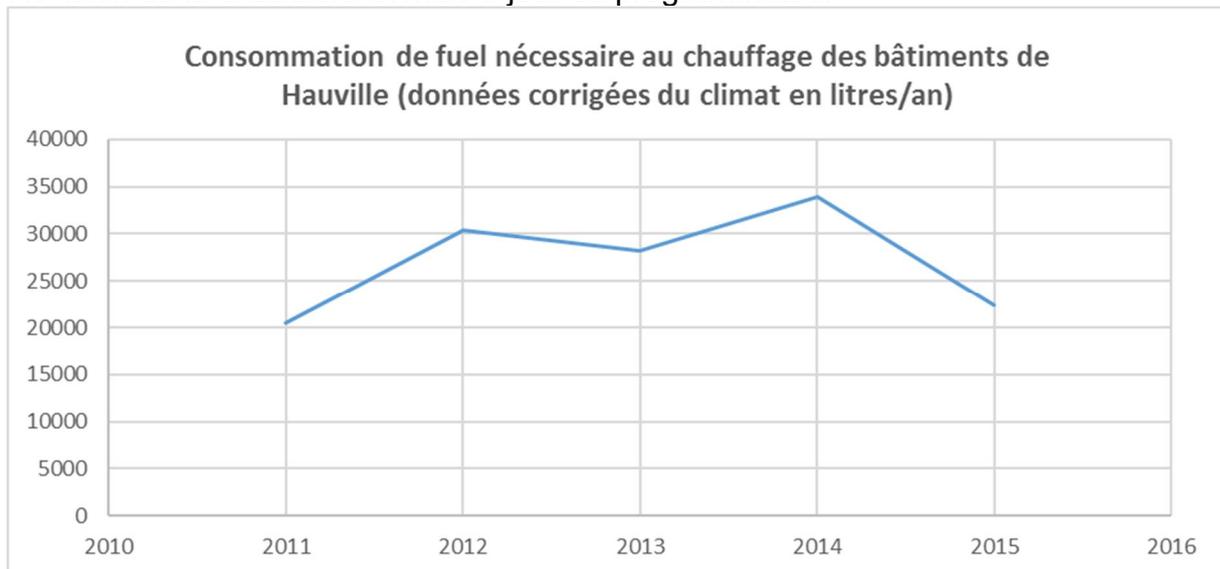
Développement Durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.



Eco-citoyenneté : concept relatif à un Homme qui a intégré la nécessité de protéger l'environnement dans sa vie quotidienne. L'écocitoyen participe aux choix politiques dans le cadre de la démocratie et adhère à un contrat social plus respectueux de l'environnement. Il s'attache à la nécessité, d'avoir des gestes et des comportements responsables tant par rapport à son lieu de vie qu'à l'égard de ses semblables.

Pour cette première, vous trouverez le résultat des premières actions menées pour réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux :

- Pose de robinets thermostatiques,
- Isolation du plafond de l'école,
- Révision de la chaudière et mise à jour du programmeur



Nous pouvons constater que ces actions ont été bénéfiques, puisque la consommation de fuel a diminué de 10 000 litres.

Nous allons maintenant faire un bilan des consommations électriques et d'eau afin d'identifier des pistes d'amélioration.

Cyril Ménard

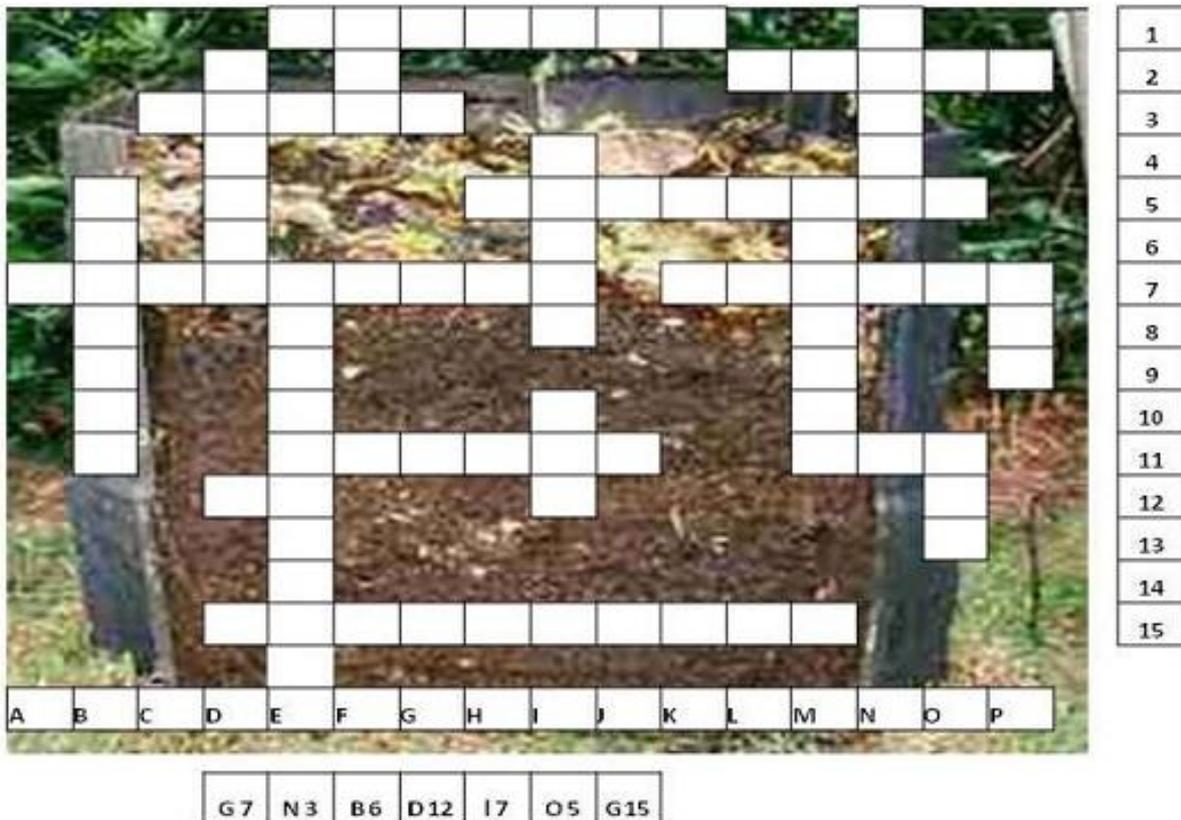
Côté jardin, Travaux d'hiver ...

- Rangement de la cabane à outils, *fait !*
- Commander un nouveau cerisier, *fait !*
- Trier les graines et faire des tests de germination, *fait !*
- Inventaire et nettoyage des pots, *fait !*

Tiens, une revue sur la permaculture ... Je pourrais la lire maintenant. Il y avait cependant un dernier point que je voulais voir ...

Mince de chique, impossible de m'en souvenir, et vu le temps, même mes bottes ne veulent plus mettre un pied dehors, ..., la revue, ... commençons par quelques mots croisés, cela me reviendra !

François Michaud



Horizontal

- 1) Composant des fleurs
- 2) Soupe de pelouse
- 3) Riche et humble
- 5) Se ramassent à la pelle
- 7) Visibles dans la glace - Fruit du Cidrier
- 11) Résidus de combustion
- 12) Aciditétomètre
- 15) Fonction de l'engrais

Vertical

- B) Fonction de la matière organique
 - D) Or scatologique
 - E) Laisse de soupe
 - F) Nécessaire à la vie
 - I) Aromatise, se broute mais ne se fume pas !
 - M) Bois Raméal Fragmenté
 - N) Auxiliaire du sol
 - O) Ensemble des espèces végétales
 - P) Bio numérique ou exemple d'engrais NPK
- Géranium
- Support des cultures

Réponses au troc plantes.

Les recettes de Claire**Pour 4 personnes**

Poulet Rôti aux 7 épices 10 mn de préparation, 1h30 de cuisson au four à 201°

1 Poulet (,5 kg), 100 g beurre demi-sel, 4 c. à s de miel, ½ citron vert ou jaune.

1 C à c de : **Paprika, curcuma, cannelle, cumin, poivre de Sichuan, coriandre et badiane.** *

Mélanger le beurre, le miel et les épices. Ajouter le jus du 1/2 citron. (Mettre le morceau de citron dans le poulet). Laisser reposer 10mn au frigo. Chauffer le four à 210°

Recouvrir le poulet avec la moitié de la préparation + 1 cuillère à soupe dans le poulet.

Enfourner 10mn, et napper à nouveau le poulet avec le reste de préparation. Remettre au four pour 1h15. Penser à l'arroser avec son jus, ajouter quelques Patates sur le côté et Hop, c'est prêt.

**Vous trouverez toutes les épices chez Claire et David.*



Verdun 1916 : forêt d'exception®, un centenaire, un héritage

Notre commune est sollicitée pour participer à l'opération suivante.

Il s'agit d'un appel à dons en direction des particuliers :

Désireux d'agir ensemble pour sauvegarder la mémoire du champ de bataille et favoriser sa transmission aux jeunes générations, l'Office national des forêts, la Fondation du patrimoine et le Conseil départemental de la Meuse lancent, pour le centenaire de la bataille de Verdun, une campagne de souscription nationale : « Verdun 1916 - Forêt d'Exception®, un centenaire, un héritage ».

Vos dons permettront la réalisation d'un programme d'aménagement et de mise en valeur du champ de bataille :

- la création de parcours pédestres, cyclables et routiers sur le champ de bataille, révélant les traces et vestiges encore présents en forêt ainsi que la biodiversité progressivement installée depuis cent ans ;
- l'ouverture de paysages, témoins de l'âpreté des combats, dévoilant le sol chaotique criblé de trous d'obus et les tranchées ;
- la reconfiguration des espaces de visites proposés aux forts de Douaumont et de Vaux (lieu d'accueil, parcours de visite).

VERDUN 1916 - FORÊT D'EXCEPTION®, UN CENTENAIRE, UN HÉRITAGE APPEL À SOUSCRIPTION

(CETTE SOUSCRIPTION NATIONALE S'ADRESSE À TOUS, COMMUNES, PARTICULIERS, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS.

PARTICIPEZ AINSI À LA VALORISATION D'UN PAN DE L'HISTOIRE NATIONALE ET À SA TRANSMISSION AUX JEUNES GÉNÉRATIONS)

Oui, je fais un don pour soutenir le projet de mise en valeur du site de Verdun

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine porté par l'ONF et le Conseil départemental de la Meuse pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Verdun 1916 ». Mon don est de euros.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit, pour l'année en cours, à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- ou de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Exemple : un don de 1 000 € = 750 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT. Exemple : un don de 1 000 € = 600 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre : de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt de solidarité sur la fortune ou de l'impôt sur les sociétés.

Nom (de la collectivité publique, du particulier, de la société ou de l'association) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Coupon-réponse à renvoyer à : Fondation du patrimoine, Délégation de Lorraine / 62 rue de Metz - 54000 Nancy

Comité de rédaction : Anne Viénot de Vaublanc, Cyril Menard, Annaïk Bréant, Monique Gaillard, Emilie Levesque, Marie Michaud, François Gervais

Roumois Terres Vivantes en Normandie

Le Moulin de pierre à Hauville



Le Moulin de pierre, dernier moulin à vent de la région, fut construit au XIII^{ème} siècle par les moines de l'Abbaye Saint Pierre de Jumièges. De nombreux moulins peuplaient cette terre du Roumois propice à la culture et à l'élevage. Les céréales, aliments essentiels aux hommes comme aux bêtes poussaient vigoureusement sur ce plateau. Froment, seigle, orge, avoine... étaient transformés, consommés et utilisés jusqu'à la moindre petite balle.

Sa restauration a débuté en 1984 et s'est terminée avec la remise en marche des mécanismes en 1985. Sa couverture en roseaux, sa tour appareillée de silex et pierre de taille, donnent à ce géant de la plaine, une majestueuse silhouette. De la cave à la grouette venez le découvrir au travers des engrenages, meules et monte-sac. La vie et les petits secrets du meunier vous seront peut-être dévoilés !

Chaque année des manifestations sont proposées au public. Les ateliers destinés au jeune public pendant les vacances, permettent de se retrouver dans la simplicité pour créer, visiter et déguster.

Le Moulin participe à la fête nationale des moulins qui a lieu chaque année le troisième dimanche du mois de juin.

L'association Freres Galea qui a élu domicile sur le site apporte au cours des saisons, notamment le premier week-end du mois d'août, ses connaissances sur la période très riche qu'est le Moyen Âge, époque de la construction du moulin.

Un point boutique permet de valoriser quelques produits régionaux.

4

La Maison du lin à Routot



LA BOUTIQUE EN ACCÈS LIBRE

Vous trouverez de nombreux produits de qualité en lin ou mélangés, tels que du linge de maison, des tabliers, des torchons, des centres de table, mais aussi des draps de bain, des éponges, des chemises pour homme, des sacs à main...

Notre boutique vous propose également des bouillottes et des coussins des kinés aux graines de lin pour les rhumatismes, des savons, des huiles de massage, des parfums d'ambiance, des bijoux... Sans oublier les graines pour l'alimentation, riches en oméga 3 !

Aujourd'hui, 90% de la production européenne de fibres de lin est encore transformée en produits textiles (55% d'habillement et 35% de linge de maison, de linge de table et de produits d'ameublement), et 10% est dédiée aux débouchés techniques. 1^{ère} fibre végétale textile de l'histoire des hommes, le lin est une ressource majeure dans l'économie nationale et internationale. Si la fibre de lin ne représente qu'1% des fibres textiles végétales mondiales, elle sait se réinventer et être innovante.

L'écomusée de la Maison du Lin est le lieu idéal pour découvrir les différentes transformations du lin allant de son histoire à ses usages en passant par sa culture, d'hier et d'aujourd'hui. Venez partager avec nous l'incroyable aventure du lin !

Le Musée

La Maison du Lin s'intègre dans le territoire du Roumois Nord, entre Eure et Seine Maritime, dans une région qui produit 80% du lin français, plaçant la France n°1 mondial; elle vous propose de percer les mystères du plus vieux textile du monde. Autrefois, Routot était un carrefour important de vente de toiles de lin du Roumois et, aujourd'hui, ce village est le centre d'une zone de production linière avec notamment la coopérative de teillage Terre de Lin qui ouvre ses portes lors du Festival du Lin et aux groupes sur réservation.

Les salles d'expositions de la Maison du Lin vous permettront de découvrir l'histoire et les usages du lin ainsi que les outils et machines servant à sa récolte et sa transformation, en passant par le vire-lin, les broies, les rouets ou bien encore les métiers à tisser. De nombreux ateliers pour petits et grands vous sont proposés au cours de l'année.

Découvrez cette fibre végétale millénaire aux mille et une utilisations, de l'habillement au linge de maison à des débouchés plus méconnus comme les planches de surf, les portières de voitures et les raquettes de tennis sans oublier ses qualités environnementales et ses valeurs éthiques.

5

La Haye de Routot

A l'orée de la forêt de Brotonne, le village de la Haye de Routot abrite 4 sites remarquables qui permettront aux visiteurs de se détendre, d'apprendre et de découvrir les richesses du territoire.

Le Four à Pain

Depuis 1979, ce four à pain qui fut l'une des boulangeries du village, est devenu un musée vivant, s'animent chaque dimanche, 9 mois par an. Venez dès 14h pour voir fonctionner le four à bois. Le défournement est assuré par notre boulanger vers 15h30 pour le pain et vers 16h15 pour la brioche. Les visites guidées se poursuivent jusqu'à 18h avec des dégustations et la vente des produits. Des stages sont proposés plusieurs fois dans l'année et peuvent être organisés sur demandes afin que le pétrissage, le façonnage et la conduite de la cuisson n'aient plus de secrets pour vous !

La Chaumière aux Orties

Des expositions temporaires vous sont présentées dans cette authentique chaumière du XVIII^{ème} siècle. Ces herbes qui nous entourent ont aussi de bons côtés. Venez découvrir leurs secrets et apprendre à les utiliser. De nombreux stages et ateliers de cuisine sauvage vous sont proposés tout au long de l'année.

Le Jardin des Herbes Sauvages

Un jardin de 1000m² qui regroupe 150 espèces de plantes sauvages locales. Le jardin se situe dans le prolongement de la Chaumière et vous aurez l'occasion d'y découvrir du lierre terrestre, de l'ail des ours, des asperules odorantes, des cardamines, des vraies et fausses orties, des herbes "magiques"...

Le Musée du Sabot

Découvrez ici une collection de 350 paires de sabots de toutes régions et pays parmi laquelle figurent des pièces rares comme le sabot-bateau ou le sabot-violon. Une visite guidée vous est proposée tous les dimanches de 14h à 18h du 6 mars au 27 novembre.

Les Ifs millénaires

Entrez dans l'arbre! Accès libre, devant l'église de La Haye-de-Routot, remarquez 2 gros arbres classés : les ifs millénaires, estimés à 1500 ans. La Nature seule a creusé leur tronc. Au XIX^{ème} siècle, les creux furent aménagés en chapelles.

LA BOUTIQUE DES ORTIES

N'hésitez pas à faire un tour par la boutique qui vous propose des ouvrages sur les plantes, les arbres, le miel, les confitures de fruits sauvages, les sirops, les sirops et chaussons...

La boutique en accès libre vous accueille de 14 h à 17 h 30 le mercredi, jeudi et vendredi du 4 mai au 30 septembre et tout les dimanches de 14 à 18h, de Mars à fin Novembre.

6

COUPON de demande d'adhésion à renvoyer à l'association Roumois Terres Vivantes en Normandie pour année 2016 ; A déposer en mairie. Vous recevrez votre carte de membre par retour du courrier

Je soussigné (e) Prénom..... Nom.....

Adresse

E-mail

Souhaite adhérer à l'association Roumois Terres Vivantes en Normandie

sous forme d'un versement de ... € (cotisation individuelle 2 €, 8€ famille)

Membre bienfaiteur à partir du versement de 20€

ou d'un don de 2 demi-journées de travail dans l'année, à des dates à déterminer avec le président

Entreprises à partir de 50 €

date et signature